

## **PREFALUX remporte le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2008**

C'est lors de la cérémonie officielle de remise du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat qui s'est tenue le 6 juin à la Chambre des Métiers, que le jury a dévoilé le vainqueur du concours. Pour cette édition 2008, c'est l'entreprise PREFALUX qui remporte le TROPHEE OR pour son projet « Du bois dans les glaces éternelles ». ; 8 autres prétendants au Prix ont tous remporté le PRIX MERITE pour l'excellence des projets présentés.

Parmi les dossiers soumis, 9 nominés au concours dont 1 PRIX OR et 8 PRIX MERITE, tel est le bilan du Prix de l'innovation dans l'artisanat 2008. Le cru de cette édition présente des projets de domaines très variés qui démontrent les aspects multiformes que peut prendre l'innovation dans l'artisanat. Le jury - sous la présidence de Monsieur Claude Wehenkel, administrateur-délégué du CRP Henri Tudor - a décerné le premier prix à PREFALUX qui a remporté le symbolique TROPHEE OR remis par Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement ainsi qu'un chèque de 15.000 Eur remis par Jos Mousel, Président de la Fondation Groupe C3, parrain du concours.

Le projet de PREFALUX repose sur l'étude, la conception et la réalisation de la paroi extérieure d'une station polaire en Antarctique. L'innovation réside dans la réalisation d'une paroi mince qui atteint une performance thermique élevée: un mur de 30 cm atteint les mêmes caractéristiques qu'un mur d'une épaisseur de 50 cm. Les solutions qui ont été trouvées pour réaliser cette paroi peuvent être transposées à la construction de maisons et de bâtiments d'habitation. Par conséquent, à moindre coût de production, il y a un gain de surface habitable. Le développement de ce projet a été réalisé entre mars 2007 et mars 2008, le développement du mur pour habitations et la stratégie commerciale est en cours d'étude.

Dans sa sélection des 9 nominés, le jury s'est basé sur 4 critères essentiels : le caractère innovant du projet, son potentiel économique, l'opportunité d'internationalisation que le projet offre à l'entreprise, l'état d'avancement du projet ainsi que la qualité de la gestion du projet. Le choix est tombé unanimement sur le projet PREFALUX pour son caractère ambitieux, la globalité de la tâche ainsi que sa réalisation dans des conditions très difficiles. En outre, la transposition des connaissances et des développements réalisés dans le cadre de la station polaire pour le développement d'un nouveau produit destiné au marché national et régional, est l'exemple d'une innovation réussie. Selon le jury, l'entreprise a témoigné d'un caractère innovant, d'une approche structurée et d'une capacité d'adaptation impressionnante aux besoins du client, le tout dans des délais très rapprochés. Par ailleurs, les connaissances acquises ont été transformées en réelle opportunité de développement de marché.

Le jury a tenu toutefois à récompenser les 8 autres nominés en leur décernant le Prix Mérite afin de relever le caractère tout aussi innovant de ces projets qui mettent en lumière les diverses facettes que revêt l'innovation dans l'artisanat.

Le jury a décerné le PRIX MERITE aux 8 lauréats suivants:

- FERRONNERIE D'ART BESENIUS : « Vivre au Jardin », une pergola modulable avec banquettes, tables et cheminée intégrées.
- MENUISERIE KRAEMER : « Invisible Steplight » Escalier de luxe avec éclairage intégré dans les marches.
- BIO METZLEREI OSWALD : « Offre complète de produits végétariens de haute qualité » Le boucher qui devance les nouvelles tendances en matière d'habitudes alimentaires.
- PANELUX : « Strom aus Brot » : Utilisation des pains non vendus comme source d'énergie pour une station de biogaz.
- LA PARQUETERIE : Système d'accrochage de bois de terrasse complètement invisible « Terrasse Softline ® et pont de bateau ».
- SOCLAIR EQUIPEMENTS : Système de pointage horaire par GSM sur chantiers mobiles.
- SPIECE : Développement d'un système de contrôle qualité d'œufs au chocolat en chute libre et à cadence élevée.
- UNIKAT INTERIOR : « Dubai Küche » nouveau concept de cuisine compacte pouvant se plier sur elle-même pour former un meuble design.

Le jury souligne que toutes ces entreprises ont su s'adapter aux besoins évolutifs du marché et de leurs clients, elles ont réussi à concilier design et fonctionnalité et ont optimisé et développé des systèmes de gestion. Toutes ces entreprises ont cherché de nouvelles solutions et les ont transformées en succès commercial.

Par ailleurs, la protection de la propriété intellectuelle a été abordée lors de cette remise des Prix, car elle constitue un des facteurs-clé de la réussite d'un projet innovant. C'est pour cette raison que l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle a décidé d'offrir un « i-dépôt » à chacun des 9 nominés. Il s'agit d'un moyen de preuve daté qui peut représenter une première étape importante du processus d'innovation pour inciter ainsi les entreprises à protéger leur capital innovant.

Créé par la Chambre des Métiers, en collaboration avec la Fondation Groupe C3, Luxinnovation et la Fédération des Artisans, le Prix de l'innovation dans l'Artisanat a pour objectif d'encourager l'innovation dans les entreprises artisanales afin de garantir la compétitivité sur un marché globalisé et de sensibiliser les entreprises à l'importance du facteur innovation dans la stratégie générale de l'entreprise.

---

Luxembourg, le 6 juin 2008

Communiqué par la Chambre des Métiers

Liliane Esteves  
Responsable Communication  
2 Circuit de la Foire Internationale  
BP 1604  
L-1016 LUXEMBOURG  
Tél.: 42 67 67- 217  
Fax: 42 67 87  
E-mai: liliane.esteves@cdm.lu